

La Souveraineté européenne dans les paiements : un concept à clarifier et une stratégie à développer



Hervé SITRUK

Président-Fondateur FRANCE PAYMENTS FORUM

Dans l'environnement politique et géostratégique très perturbé actuel, l'enjeu européen de souveraineté est désormais supérieur aux autres, et il prend une acuité supplémentaire dans le monde des paiements, dans lequel les acteurs internationaux américains et asiatiques, ICS et Big Techs, ont conquis au plan mondial, mais aussi en Europe, des positions fortes et qui seront difficiles à dépasser.

La souveraineté européenne est bousculée sur tous les fronts ; l'Europe, tiraillée entre ses très nombreux objectifs, tente déjà d'endiguer la menace militaire à ses frontières et la menace économique de la nouvelle administration américaine, et ne sait plus où donner de la tête...

C'est aussi le cas dans les domaines du numérique et des paiements : le printemps et l'été de cette année ont été marqués par des annonces de nouvelles solutions ou de nouveaux services des grands acteurs internationaux, notamment fondés sur la crypto et l'IA, tous plus audacieux et prometteurs les uns que les autres, pour concurrencer les solutions et infrastructures de paiement européennes et nationales actuelles, et plus largement les services bancaires et financiers.

Et malgré quelques annonces alléchantes de certains de ces acteurs internationaux, notamment

d'un « cloud européen souverain », voulant faire espérer que même les Big Techs internationales allaient respecter cet enjeu européen majeur de souveraineté, et malgré les divers rapports, dont le rapport Draghi, qui laissaient espérer une prise de conscience européenne de l'ampleur de la menace, on ne peut que constater en cette rentrée 2025 que l'Europe n'arrive pas à endiguer le flot, et n'a aucune stratégie globale à opposer au raz-de-marée qui s'organise outre Atlantique et en Extrême-Orient. Et on a le sentiment que les grands projets d'investissement européens, annoncés urbi et orbi, ne sont pas prêts de sortir de leurs cartons.

Ce constat prend une importance grandissante dans les paiements. Trois exemples :

- La part des paiements par carte en Europe couverts majoritairement par des solutions internationales atteint 72%, renforcée par le développement progressif du paiement mobile et du paiements sans contact pour lesquels l'Europe n'avait pas jusqu'ici de solution transeuropéenne. La solution française qui assure la souveraineté du territoire national n'est qu'une exception, certes remarquable, mais qui confirme la règle.
- Le retard européen dans les industries du numérique en général et dans le domaine du cloud computing en particulier, conduit à transférer une

grande part des données européennes sur les paiements sur des serveurs outre-Atlantique et vont alimenter les gigantesques investissements internationaux dans l'Intelligence artificielle. Ce retard est notamment dû à la fragmentation du marché européen en autant de marchés que de pays, qui empêche l'émergence de grands acteurs internationaux d'origine européenne comme on l'a vu avec les difficultés rencontrées par Worldline en Europe.

- La part extrêmement faible des solutions européennes en matière de paiement s'appuyant sur les DLT, les technologies supports des cryptoactifs, et dernièrement des stablecoins, qui servent désormais de support à ce qu'on peut appeler des cryptopaiements et constituent sans aucun doute un nouveau rail majeur des paiements internationaux. Nouveau rail qui va bénéficier du soutien du gouvernement américain lié à la promulgation du Genius Act et demain du Clarity Act, en complément de MiCA en Europe.

C'est dire que la situation est grave, et que contrairement aux acteurs français des paiements, de nombreux acteurs privés des autres pays européens (et l'Europe en général) n'ont pas consenti les investissements nécessaires au maintien d'une souveraineté européenne en ce domaine.

Mais on ne peut imputer aux acteurs économiques la seule responsabilité de cette situation, alors que le message dominant, il y a encore quelques années était celui du Global Village et donc de l'adoption préférentielle de solutions internationales. C'est dire que ce concept de Souveraineté européenne des paiements, développé la première fois en 2020

dans le cadre de la première Stratégie européenne des paiements de détail, nécessite une clarification des objectifs et une action plus résolue et doit conduire à réviser précisément cette Stratégie.



En effet, dans cette Stratégie de 2020, la notion de souveraineté était réduite à celle d'« Autonomie stratégique ouverte », c'est à dire qu'elle privilégiait l'existence d'au moins une solution compétitive en Europe pouvant assurer une pérennité de services, comme l'avait assuré en Russie le système carte national MIR, lors du retrait des ICS américains. Cette Stratégie de 2020 a permis la promotion du paiement instantané, qui a non seulement apporté aux citoyens européens une amélioration du niveau des services des paiements qui leur sont offerts, mais aussi permis de reconquérir des parts de marché, en alertant sur les risques de dépendance aux solutions internationales. D'où la prise de conscience en France des risques associés au développement des cartes exclusivement internationales, qui a conduit à la promotion en France de la carte bancaire CB dans les paiements à distance dont elle était parfois exclue, et la recherche d'une dualité systématique dans les paiements par carte, comme le suggère le Plan stratégique français dans les paiements, adopté au CNMP.

Mais, ce n'est pas le cas partout en Europe, loin de là. Cette approche européenne de 2020 laisse les lois du marché s'appliquer : elle est donc très ouverte aux solutions internationales, dans une logique libérale très large. Cette définition étroite de la souveraineté a laissé un large champ libre aux solutions non domestiques, comme on l'a vu avec le développement de PayPal en Allemagne et le renforcement de la place des ICS dans toute l'Europe.

On voit donc bien aujourd'hui la nécessité de réagir vite, à cette situation proche d'une « invasion » des solutions internationales, et des menaces que pourrait représenter la nouvelle politique américaine, et de réviser cette stratégie européenne des paiements et cette définition de la Souveraineté pour s'orienter vers celle nouvelle d'une souveraineté plus affirmée, c'est à dire celle visant à disposer d'au moins une solution de paiement, dans les divers compartiments des paiements (virement, carte et demain cryptopaiements) répondant à trois critères :

- Une solution s'inscrivant bien sûr dans la réglementation européenne, mais aussi relevant de la supervision de la Banque centrale européenne et s'appuyant sur l'euro comme unité de compte,
- Une solution développée par les européens et dont les composantes essentielles sont européennes, sachant que la maîtrise de



l'ensemble de la chaîne technologique est à ce jour un voeu pieux.

- Une solution qui couvre une large part de la demande européenne et permettant d'atteindre la plus grande part des pays européens. Donc qui sans être unique ni nécessairement dominante et généralisée à tous les pays, peut y occuper une place majeure, et compétitive.

Cette approche ne s'est pas encore développée dans le monde de la carte en Europe, mais a pris forme dans le domaine du paiement instantané avec la création d'EPI et le lancement de Wero, qui couvre les plus grands marchés des paiements en Europe, et aussi avec l'accord d'interopérabilité entre Wero et les diverses solutions regroupées dans le consortium dit euro Payments Alliance (EuroPA). Là, l'objectif est clair : développer un ensemble de solutions qui devraient permettre de répondre aux trois critères évoqués plus haut, voire d'assurer la plus grande part des paiements à distance en Europe, et de montrer que les solutions privées européennes sont à même de répondre à la demande du marché.

Une seconde approche a visé à créer une solution publique, une monnaie numérique de banque centrale (MNBC ou CBDC) via le projet d'euro numérique, complété par un projet disjoint et complémentaire de tokenisation de la monnaie centrale de gros. Ce projet est parti du refus des projets tels que Libra (devenu Diem) de Meta (Facebook) lancé en 2019, qui visait à créer des stablecoins mondiaux, qui de fait excluait les solutions de paiement fondées sur la monnaie unique européenne.

Mais cette seconde approche se heurte à court terme aux projets interbancaires en cours, et n'arrive pas à trouver sa complémentarité avec les solutions de paiements privées européennes, voire apparaît davantage en compétition qu'en soutien de ces solutions. D'autant qu'elle ne vise pas à numériser la monnaie fiduciaire mais à la

compléter pour les paiements à distance, pour maintenir la part de la monnaie centrale dans les paiements courants. Par ailleurs, elle n'apporte pas (ou peu) d'innovations à même de développer et conforter le marché européen, comme par exemple avec le recours aux DLT.

Et l'Europe s'embarque dans ce projet de MNBC de détail, dont on note qu'un certain nombre de pays à travers le monde l'abandonnent ou le mettent en pause. Et il se heurte en outre aux nouvelles réglementations américaines, qui vont booster le développement des stable-coins et accroître encore plus le retard européen. A l'inverse, ce projet d'euro numérique apparaît aux décideurs européens comme une solution de dernier recours, après le déploiement des solutions privées européennes, pour contrer les menaces internationales. Il mériterait donc une révision profonde pour lever les malentendus, apporter les innovations technologiques nécessaires au renforcement de la compétitivité industrielle et numérique européenne, et aboutir à un consensus indispensable à son succès et à la relance européenne.

C'est donc toute la Stratégie européenne des paiements qu'il faut revoir et compléter, non pour remettre en cause les progrès indubiables réalisés en Europe, notamment avec le paiement instantané et la Directive sur les services de paiement, mais pour développer cette stratégie et l'étendre à tous les compartiments des paiements, notamment aux paiements par carte, aux crypto-paiements et aux stable-coins, ainsi qu'aux autres infrastructures européennes de paiement, notamment dans le clearing, et pour bénéficier du soutien des autorités publiques, notamment de l'Eurosystème et de la BCE, voire y intégrer le moment venu une monnaie centrale numérisée. L'élaboration de cette nouvelle stratégie constitue désormais une ardente obligation, parallèlement au soutien prioritaire au déploiement de Wero, et à la consolidation des paiements par carte domestique en Europe. ■

